

FORUMS POUR L'ENTOURAGE

QUOI FAIRE ?

Par **Profil supprimé** Posté le 13/10/2014 à 09h07

Bonjour . Je suis là car je suis au bout du rouleau et personne à qui parler . Je suis en couple depuis bientôt 20 ans et j'ai 4 enfants . Mon conjoint boit pratiquement tout les week-end (du vendredi soir au dimanche soir) depuis ... 15 ans ? Il devient alors agressif , violent , méchant , jaloux et dangereux alors que dans la semaine il ne boit rien et est alors adorable , gentil , calme , agréable avec moi et les enfants. 20 ans que je discute , que j'ai l'espoir , l'envie de sauver mon couple et ma famille. Mais ses promesses du lundi sont oubliées et piétinées dès le vendredi suivant ...Mais là , je n'en peux plus ? je pense de plus en plus à partir et le laisser dans sa merde , mais j'ai peur à cause des enfants ... Une séparation , une nouvelle vie à reconstruire , et comment accepter de lui laisser les enfants un week-end sachant qu'il sera saoul , Je ne sais plus quoi faire , ni quelle décision prendre . Je l'aime la semaine et je le hais au plus haut point le week-end , j'ai l'impression de devenir folle ! Que dois-je faire ?

5 RÉPONSES

Profil supprimé - 28/10/2014 à 09h46

bonjour,

a t-il conscience de son problème ? a t'il envie de guérir ? si oui, il faut qu'il se fasse soigné et ton soutien sera bénéfique, si non, tu ne pourras rien faire. car on ne peut soigner qq'un contre sa volonté.

il faut commencer par ça, rapproche toi de médecin alcoologue, d'association, psy, pour avoir un max d'info, tu lui a déjà dit que tu voulais partir si il ne changeait pas ?

Si il y'a violence conjugale, voit ça avec ton généraliste car c'est tout de même puni par la loi, tu peux demander une Hospitalisation à la Demande d'un Tiers (HDT) ou une Hospitalisation d'Office (HO) je me rappelle plus (mes cours sont loin) et prends des renseignements auprès d'un avocat.

a tu déjà été dans l'obligation de faire constaté des blessures ? porté plainte ? si tu en as arriver là, protège toi et tes enfants. voit un avocat et un médecin.

mais avant tout voit comment ton mari se positionne par rapport à sa maladie.

Profil supprimé - 28/10/2014 à 12h19

bonjour clochette ! Merci pour ta réponse . Pour l'instant , il n'a pas du tout conscience de son problème . il me dit que c'est moi qui suis coincée X) il ne m'a jamais " frappée " mais il m'a déjà menacée . Je ne sais même pas si c'est de l'alcoolisme , puisqu'il ne boit que le week-end ? Et quand je lui dit que je n'en peux plus , il me répond que je n'ai qu'à partir ... Mais je sais même pas si j'en suis capable 😞 Beaucoup (dont sa mère) me disent que je n'ai qu'à partir pour lui faire peur ... Mais je ne sais pas si c'est la solution . puis avec 4 enfants ça me paraît tellement compliqué . Je continue à espérer ...

Profil supprimé - 28/10/2014 à 16h09

coucou, makaline

si il pense que le problème vient de toi, alors c'est fichu, tu ne pourras pas l'aider, il faut une prise de conscience pour cela

Je pense que pour toi et tes enfants Vous devriez voir un psy, pour Vous aider, tu peux voir ton généraliste et lui en parler, également voir un médecin à l'hôpital ou te rapprocher de centre type CSAPA, des AA.

Si il y'a menace, il faut que tu te protèges avec tes enfants car ça pourrait aller encore plus loin, alors pour votre sécurité fait qqc. pose une main courante si nécessaire ou une plainte peut être qu'il aura l'électrochoque dont il a besoin car il doit prendre conscience qu'il va trop loin et qu'il en va de votre vie; (en fonction des menaces qu'il te fait)

le fait de partir peut à mon sens être un élément déclencheur, en plus il te le dit, alors réfugie toi chez qq'un qui pourra t'écouter et te permettre de retrouver ton souffle. si tu ne le fais pas pour toi fait le pour tes enfants.

Il est vrai qu'un divorce est violent surtout pour les enfants et pour soi aussi; mais une vie n'a pas de prix. qui s'occupera des enfants si tu n'es plus là ? comment réagira tu si tes enfants te disent qu'il préfère être mis en famille d'accueil ?

Renseigne toi auprès d'un avocat pour savoir quel sont tes droits, et comment tu peux te protéger ainsi que tes enfants, parle de ta

crainte d'une garde alterner sachant qu'il ne les assumera pas, tu peux peut être avoir par exemple la garde exclusive de tes enfant avec droit de visite pour le papa, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de les prendre pour pouvoir ensuite basculer sur une garde alternée classique, ou que tu regagne le foyer conjugale.

je pense vraiment que tu dois avoir tout les renseignements dans les mains cela t'aidera à y voir plus clair et te permettra d'agir en cas d'urgence. et en pleine conscience, je ne suis pas juriste, juste aide soignante, je ne connaît pas toutes les procedure. demande pour une HO ou une HDT normalement ton generaliste devrait te renseigner si ce n'est pas le cas voir auprès d'un medecin spécialiste en adicto, association, et en psychiatrie car ils ont l'habitude des HO et HDT.

Ne t'en veux pas, ne culpabilise pas, ce ne sont que desrenseignements et cela n'engage à rien pour le moment, toi seule peut prendre cette decision, mais fait toi aider fammille, psy. c'est très important.

comme dit le dicton ou provebe je c'est plus "vaut mieux être seul, que mal accompagné"

reprendre les reine de ta vie et de te enfants ce ne sera certe pas simple mais pour votre santé et sécurité il vaut peut être mieux, tu peux avoir des aides financière de la CAF, APL, assistante sociale, pour t'aider à trouver un logement, pour la nourriture ect.... renseigne toi.

tiens mois au jus courage

Profil supprimé - 02/11/2014 à 11h01

Bonjour makaline ,

Tu ne dois pas rester enfermer dans ta situation. Tu as déjà commencé a en parler autour de toi et c'est une très bonne chose.

Je rejoins les conseils précédents. Tu dois demander une aide médicale pour toi et ta famille : ton généraliste, un psychologue, assoications d'écoutes. Ils t'aideront à comprendre ce qui vous arrive à tous et à décider aux mieux pour ta famille.

Je ne connais que trop bien les dégats que l'alcoolisme peut faire dans une famille. Ma famille a traverser ce même genre d'épreuve : mon père buvait de mes 5 ans jusqu'a sa mort a mes 23 ans. J'imagine très bien ce que tu peux traverser.

Ton mari doit prendre conscience qu'il est malade et qu'il a besoin de soin. C'est la qu'est la difficulté.

Je te souhaite beaucoup de courage.

Julien

Profil supprimé - 03/11/2014 à 13h27

bonjour , merci pour vos réponses : ça fait du bien de pouvoir parler ! J'ai beaucoup de soutien de ma belle mère , mais ...elle est sa mère : je ne peux pas tout lui dire 😞 Je ne sais même pas s'il est considéré comme alcoolique vu qu'il ne boit pas la semaine ? Et comme tu dis julienk , si lui refuse d'admettre qu'il a besoin d'aide , que puis-je faire ? on a eu une Xème discussion ce week-end , je verrai ce que ça donne . l'espoir fait vivre X) Merci pour votre soutien 😊
